



AVIS DE PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 18 octobre 2022 le conseil communal a modifié le règlement communal relatif à la gestion des déchets, décision visée par Madame la Ministre de l'Intérieur le 7 novembre 2022, référence 359/22/CR.

Ledit règlement est publié et affiché par la présente dans les formes prévues par l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Mention du règlement et de sa publication sera faite au Mémorial ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages.

Remerschen, le 25 novembre 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,